

## Boulevard de Reims

Madame la Directrice Régionale,

Après des incidents ayant récemment mis en lumière de graves problèmes de sécurité sur le site de Paganini (*incidents qui ont révélé des conditions d'évacuation en cas d'urgence véritablement chaotiques*), c'est aujourd'hui le site du boulevard de Reims dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement qui a démontré une réelle dangerosité.

Dans la nuit du 24 au 25 juillet, le bâtiment a vu ses faux-plafonds s'effondrer (notamment au 2<sup>ème</sup> puis au 4<sup>ème</sup> étage) pour laisser apparaître de vastes fissures d'où s'échappent des écoulements d'eau abondants.



Heureusement, cet effondrement s'est majoritairement produit à une heure où les locaux n'étaient pas occupés et n'a par conséquent pas fait de victime.

Mais des accidents plus graves ont été évités de peu puisque plus tard dans la journée un collègue du 4<sup>ème</sup> étage était cette fois bien présent lorsqu'un nouveau pan du faux-plafond est tombé très près de lui...

On ne peut ainsi que s'interroger sur ce qui aurait pu advenir si l'incident était principalement survenu à une heure de plus grande affluence dans les bureaux ou si la chute de matériaux au 4<sup>ème</sup> avait eu lieu à quelques dizaines de centimètres de l'endroit où elle a été constatée et avait blessé le collègue ...

A ce jour, de l'eau continue de s'écouler et les diverses fuites ne sont pas résorbées. Le bâtiment reste gorgé d'humidité principalement sur des zones situées sous des terrasses au 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étage mais le 3<sup>ème</sup> étage serait également endommagé.



Comme pour Paganini, la Direction s'abritera sans doute derrière un récit factuel **sélectif** pour tenter de minimiser les risques auxquels les collègues ont été exposés.

À Paganini déjà, les dégradations subies sur le site quelques jours avant le déclenchement de l'alarme ont été évoquées pour justifier des dysfonctionnements des dispositifs de sécurité ne permettant pas l'ouverture des portes pourtant censées permettre l'évacuation d'urgence. Si les dégradations ont manifestement altéré le fonctionnement des ouvrants, il n'en reste pourtant pas moins acceptable qu'on ait laissé les collègues revenir travailler sur un site dont nous apprenons que les réparations des évacuations n'étaient pas finalisées après les dégâts perpétrés au cours de la nuit du 29 au 30 juin dernier.

- Concernant donc le boulevard de Reims, nous ne saurons nous satisfaire d'une explication qui se bornerait à nous exposer avec fatalisme les seules CAUSES de l'incident (au cas d'espèce : les précipitations de la nuit qui bien qu'abondantes ne présentent cependant pas de caractère véritablement exceptionnel) et à nous les faire prendre pour un prétexte légitimant d'une part le déficit structurel de sécurité des locaux et justifiant d'autre part d'une réaction « *frileuse* » qui traiterait avec les mêmes insuffisances et la même précipitation qu'à Paganini, la question de la sécurité des agent.es du 17<sup>ème</sup>.

La sécurité ne saurait être sacrifiée (comme elle l'a été dans le 20<sup>ème</sup>) sur l'autel d'une reprise trop hâtive de l'activité dans les locaux.

- La gestion récente des événements de Paganini nous laisse en effet présager certaines difficultés pour les collègues du 17<sup>ème</sup> qui avant de réintégrer les bureaux doivent donc impérativement être

assurés que **l'ensemble des locaux sera parfaitement assaini et sécurisé** compte tenu notamment des risques d'aggravation et d'extension des dégâts dus aux infiltrations (les événements bd de Reims ont d'ailleurs déjà montré que les dégâts se sont manifestement espacés dans le temps et propagés, dans la matinée du 25 juillet, à d'autres bureaux que ceux initialement affectés par l'effondrement nocturne). Les réparations de nature à restaurer intégralement les espaces de travail doivent donc nécessairement être effectuées **AVANT** que les collègues ne puissent être réinstallés en des lieux qui devront naturellement, - en plus d'avoir été restaurés -, avoir également été dûment nettoyés.

Pour Solidaires Finances Publiques, il n'est plus possible de vous laisser nous assurer collectivement que « *la plus grande attention est portée à la sécurité des agent.es* » si c'est pour constater un déficit d'adéquation manifeste entre vos affirmations et les actes.

Pour rappel et dans le but que des manquements analogues n'aient pas à être déplorés dans le 17ème :

La semaine dernière à Paganini : vous avez manifestement précipité là ré-ouverture d'un site qui avait subi d'importantes dégradations (suite au mouvement de colère consécutif au décès du jeune Nahël) sans vous assurer au préalable que la sécurité des personnels restait assurée ni même qu'ils et elles retrouveraient des conditions de travail décentes.

Le déclenchement d'une alarme un midi (consécutivement à des poussières en suspension émises par des travaux au sous-sol sur le site) a mis en lumière l'absence de réparation suffisante du portail d'accès principal de l'immeuble. Sa remise en état de fonctionnement très partielle ne permettait pas son ouverture à tout moment de la journée et a ainsi interdit de facto toute évacuation massive et efficace du site.

Les travaux à l'origine du déclenchement de l'alarme ne doivent pas être regardés comme un alibi pour décrire une activité « exceptionnelle » (et donc moins prévisible) sur le site mais méritent au contraire d'être regardés de notre point de vue comme une circonstance aggravante de l'absence de considération pour la sécurité des collègues. En effet, ne pas s'être assuré après les dégradations de la nuit du 29 au 30 juin dernier que les équipements de Paganini permettaient une évacuation d'urgence relève pour Solidaires Finances Publiques d'une négligence coupable qui aurait pu avoir de graves conséquences quand on sait - *et l'histoire de l'incendie de la cathédrale Notre Dame en 2019 nous en fournit un exemple marquant* - que les travaux peuvent être à l'origine de graves incendies ou catastrophes.

- Toujours après les mêmes faits, l'accueil du public dans le 20<sup>ème</sup> a été rouvert avec la même précipitation : et avant même que le nettoyage ne soit dûment effectué, les collègues ont dû recevoir des [usager.es](https://www.usager.es) sur un espace encore largement couvert de suie (des bureaux, aux sols ; des sièges en passant par les écrans et les claviers).

Nous attendons que la sécurité des collègues du 17<sup>ème</sup> soit prise en considération avec davantage de rigueur et moins de précipitation que dans le 20<sup>ème</sup> très récemment.

Nous vous demandons dès lors :

- qu'aucun.e agent.e ne soit contraint.e de réintégrer des locaux avant qu'ils soient intégralement remis en état, sécurisés et dûment nettoyés.

- qu'une intervention et un diagnostic soient effectués, dans les meilleurs délais et par des professionnels compétents, pour permettre de donner l'assurance à l'ensemble des collègues du boulevard de Reims que leur site ne présente pas de nouveau danger (compte tenu notamment des dommages progressifs que peuvent occasionner les infiltrations ) avant d'envisager toute nouvelle occupation des espaces fragilisés.  
Avant d'imposer un retour des agent·es sur leur poste de travail, ils et elles doivent pouvoir être certain·es qu'il ne subsiste dans les lieux plus **aucun risque d'effondrement, aucun risque électrique ni aucun risque sanitaire** lié à la respiration de diverses poussières, particules ou résidus de matériaux potentiellement toxiques ; ils et elles doivent avoir la garantie de pouvoir désormais évoluer dans un environnement redevenu sain après avoir été aussi notablement dégradé par l'humidité.
- L'intervention de l'inspecteur de santé et sécurité au travail avant toute réinstallation des collègues.
- Enfin nous demandons, comme toujours en pareilles circonstances, que les collègues dont l'environnement de travail est altéré, soient systématiquement placés.es en autorisation d'absence exceptionnelle. Pour Solidaires Finances Publique, la « possibilité » technique de télétravailler ne dispense pas du respect du principe du volontariat qui reste le pilier sur lequel doit reposer toute démarche du télétravail. Comme nous avons eu régulièrement l'occasion de vous l'écrire le TÉLÉTRAVAIL ne peut réglementairement pas être IMPOSÉ pour palier les conséquences du moindre aléa ou de chaque incident. C'est à l'employeur qu'il appartient de garantir la sécurité au travail des agent.es ou d'assumer pleinement l'impact de dysfonctionnements dont les agent.es ne portent aucunement la responsabilité. Le domicile des collègues doit plus que jamais être **sanctuarisé** et n'a pas vocation à être mobilisable du jour au lendemain pour servir de repli à des espaces professionnels brutalement dégradés. Nous exigeons donc le placement en ASA des collègues qui n'ont plus la capacité de disposer de bureaux boulevard de Reims.

Pour Solidaires Finances Publiques, cet incident sur notre implantation du 17<sup>ème</sup> arrondissement pose des questions et valident nos critiques sur le NRP et la politique immobilière de l'État (qui le sous-tend) : nous ne pouvons en effet que déplorer et constater un plus grand empressement à vendre les sites susceptibles de faire l'objet d'opérations immobilières spéculatives que de restaurer et d'entretenir efficacement les bâtiments sur lesquels continuent d'évoluer les collègues. Après ce nouvel incident survenu sur le 17<sup>ème</sup> arrondissement dans la nuit du 24 au 25 juillet, nous demandons donc à ce qu'un bilan complet soit établi de l'ensemble de nos sites Parisiens permettant de s'assurer de leur réelle conformité au regard des exigences de sécurité et des attentes les plus élémentaires en termes de conditions de travail. Certains immeubles tels que celui d'Argonne (où des dysfonctionnements sanitaires notamment sont régulièrement signalés) alimentant notamment par nos préoccupations.

Nous attendons désormais que vos affirmations quant à votre attachement à garantir la sécurité ainsi que les bonnes conditions de travail des agent.es de la DRFIP se matérialisent empiriquement.

Cordialement,

Pour Solidaires Finances Publiques  
Magali POUUNET et Gregory CARPENTIER